

Direction générale déléguée à la formation et à la vie universitaire (DGD FVU)

**Extrait des délibérations  
de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique  
de l'Université Grenoble Alpes  
Séance plénière du jeudi 20 septembre 2018**

**D03\_200918**

*L'an deux mil dix-huit, le vingt septembre à seize heures, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'Université Grenoble Alpes était rassemblée en séance plénière, dans l'amphithéâtre de la Maison Jean Kuntzmann après convocation légale, sous la présidence de Nicolas LESCA, Vice-président Formation.*

**Point à l'ordre du jour** : Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances de Licence (suite) : Double licence Lettres classiques/Philosophie

**Membres présents** : Valérie CHANAL, Sylviane HENNEBICQ, Jean-Luc REBOUD, Michèle ROMBAUT, Romain TINIERE, Jean-Gabriel VALAY, Pierre GILLOIS, Patricia LADRET, Virginie ZAMPA, Séverine RUSSET PENKETH, Lysiane BAIS, Christine CHAUBET, Jacky CUVEX-COMBAZ, Cédric LAURENT, Maelys FAURE, Lucie FAYOLLE, Monssef MAKHLOUF, Hugo PRAT-CAPILLA, Victorine GIRARD, Marion BOUTET.

**Membres représentés** : Patrice MORAND (procuration à Pierre GILLOIS), Dominique RIEU (procuration à Valérie CHANAL), Philippe SALTEL (procuration à Romain TINIERE), Viviane CLAVIER (procuration à Virginie ZAMPA), Geneviève NOUYRIGAT (procuration à Patricia LADRET), Mireille JACOMINO (procuration à Jean-Luc REBOUD), Karin KAMALANAVIN (procuration à Hugo PRAT-CAPILLA).

**Membres absents ou excusés** : tous les autres membres.

**Rapporteur** : M. Nicolas LESCA, Vice-Président en charge de la Formation.

Les règlements des études et les modalités de contrôle des connaissances de la Double licence Lettres classiques/Philosophie sont soumis au vote ; le résultat est le suivant :

Membres en exercice	52
Membres présents	20
Membres représentés	7
Nombre de votants	27
Voix favorables	23
Voix défavorables	0
Abstentions	4
Voix non exprimées	0

**Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, les règlements des études et les modalités de contrôle des connaissances de la Double licence Lettres classiques/Philosophie.**

Fait à St Martin d'Hères, le 26 septembre 2018

Pour le Président et par délégation  
Le Vice-président en charge de la Formation

Nicolas LESCA



N. LESCA

*Publié le : 25/10/2018*

*Transmis au Rectorat le : 25/10/2018*